

Réf: Dossier 426746

## Avis de constitution

### SOCIETE « DIVINE GRACE PHARMA » en abrégé « DG PHARMA »

Siège ABIDJAN ABOBO BIABOU, CITE DES GRACES ;  
LOT 39 ILOT 14, Lot 39, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE GRACE PHARMA » en  
abrégé « DG PHARMA »

Objet : Fabrication, distribution et commercialisation  
(vente) des produits pharmaceutiques et  
parapharmaceutiques.

La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BIABOU, CITE DES GRACES ;  
LOT 39 ILOT 14, Lot 39, Ilot 14

Dirigeant(s) Mme MIANTE KOUHON BEHEMOUSSOU  
PRISCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10951 du 31/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66794/GTCA/RC/2025 du 31/10/2025

